

M. DC. XV^{III}.

generale restitution des biens. Ce que l'on disoit du secours que les François auoient donné *Oportuné* au Duc de Sauoye, & des Ducatons faicts en Sauoye apres la surprisè du Marquisat de Saluces, où l'on auoit mis aussi ce mot d'*Oportuné*.

Le Prince Maurice va en Gueldres, où il oste du Senat de Nieuwegue ceux qui estoient de la secte Arminienne, & met leurs Ministres dehors.

Il en fait autant à Zutphen & à Campen, & au pays d'Oucryssel. Entre dans Arnhen d'où il fait sortir les soldats Attendants leuez par les Arminiens. 44

Mandement de Messieurs les Estats generaux pour la cassation des soldats Attendants. 47

Les Vltrajectins supplient le Prince Maurice de ne venir en leur ville de peur d'emotion. Aduis de Barnevelt aux Vltrajectins.

Mort du Prince & de la Princesse d'Orange. 47

Le Prince Maurice heritier de son frere aîné le Prince d'Orange.

Apologie de Barnevelt adressée à Messieurs des Estats d'Holande & West-frise. 49

Barnevelt appelé par les Contre-remonstrans, grâd Pensionnaire. Aduocat general d'Holande & West-frise. Enuoyé en Ambassade en Angleterre. Pourquoy il proposa de faire le Prince Maurice Gouverneur d'Holande & West-frise.

Le Comte de Leycestre Gouverneur des Prouinces Unies en 1586. Estat de Holande en 1586. Les Vltrajectins le donnent à la couronne d'Angleterre, suscitez par Reingoult & Paret. Ministres & Predicants prechent seditieusement contre Messieurs les Estats generaux. Reingoult banny des Prouinces Unies.

Barnevelt dissuade le Prince Maurice d'aller en

M. DC. XVIII.

Angleterre avec le Comte de Leycestre. Patrice
Etat des Prouinces Vnies durant le gouvernement
de ce Comte. Les Estats releuent l'autorité du Prin-
ce Maurice comme Gouverneur & Capitaine Gene-
ral d'Hollande, Zelande & Vtrecht. Dessein des
Anglois descouvert par Barnevelt, qui est couru par
le Comte de Leycestre pour estre emmené en An-
gleterre. Bruict assésuré que l'on vouloit emmener le
Prince Maurice, & quelques vns de Messieurs des
Estats en Angleterre, lequel s'arme pour resister
aux entreprises du Comte de Leycestre: dernière re-
traicte dudit Comte en Angleterre.

Ambassadeurs des Estats enuoyez vers la Royné
d'Angleterre pour luy proposer les difficultez de
faire la paix avec l'Espagnol.

Ce qu'a faict Barnevelt pour mettre l'autorité des
Estats au plus haut degré qu'il n'auoit oncques esté.
Les Estats le prient de cōtinuer la charge d'Aduocat
General d'Hollande avec augmentation de pension.
A esté 36. fois au camp en 16. années, & en quatre
Ambassades Royales, & faict esuanoïr toutes les
propositions de paix avec l'Espagnol.

Etat des Prouinces vnies lors que l'on commen-
ça à parler de paix ou trefue avec l'Espagnol en les
reconoissant pour Prouinces libres. Barnevelt ap-
pellé en l'Assemblée des Deputés pour traicter de
ladite paix ou trefue: attaqué par Pasquils: reduict
le Traicté à vne loüable fin.

Barnevelt principal instrument d'auoir faict re-
couurer aux Prouinces vnies les places & villes bail-
lees pour gage à la Couronne d'Angleterre. L'Or-
donnance qu'il faict publier pour le reglement des
changes & cotratages. Responce à ce que l'on a es-
crit que Barnevelt estoit estranger en Hollande, es-
tant du pays d'Vtrecht. Sa Noblesse ancienne, tant
paternelle que maternelle.

Discours de la vie de Barnevelt. Ses estudes. Sa
croyance depuis 50. ans sur la Predestination. Son
affection enuers le Prince d'Orange. Sa resolution
de n'auoir iamais accointance avec les Espagnols. Se

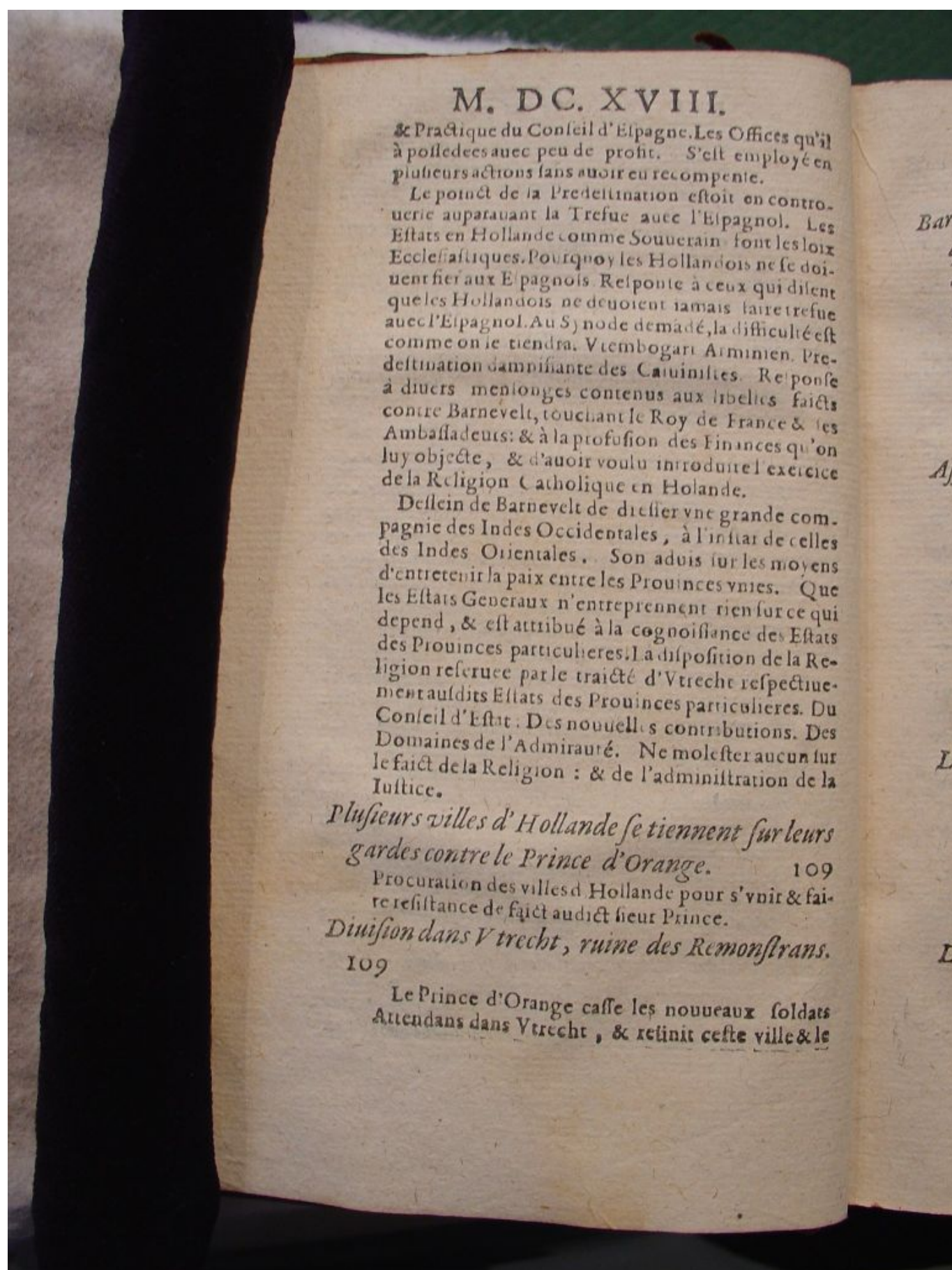
M. DC. XVIII.

faict gendarme volontaire. Son mariage: est Sena-
teur à Rotterdam. Defenseur des droicts & de la li-
berté de la patrie. Les services qu'il a rendus aux
Princes d'Orange. Le mariage de ses enfans. Ce qu'il
a faict pour empescher la diuision entre les Remon-
strans & Contre remonstrans.

Les diuisions entre les Eglises de Holande proue-
nuës d'un Decret Synodal. Procedures des Con-
tre-remonstrans en la tenuë de leurs assemblees ou
classes. Centures des Contre-remonstrans abolies
par ordonnance des Estats d'Holande. Barnevelt
presente la Remonstrance des Theologiens Armi-
niens ausdits Estats. Leur deliberation sur icelle de
laisser libre à vn chacun de croire ou enseigner l'une
& l'autre opinion.

Barnevelt obligé de soustenir l'autorité que Mes-
sieurs des Estats d'Holande ont sur les personnes &
biens Ecclesiastiques. Soublimet toutes les actions
au iugement desdits sieurs des Estats. Prie qu'on
l'excuse, s'il ne peut endurer des calomnies sans y
respondre. Responce à ce que l'on dit qu'il a receu des
presens de l'Espagnol durant le traité de la Treue.
Roys, Princes & Seigneurs qui l'ont employé en di-
uerfes occurrences. De cinq Ambassades Royales
où il a esté enuoyé, & l'utilité que les Prouinces
Vnies en ont receu. Vingt cinq millions prestez
aux Estats des Prouinces vnies par les Roys de Frâ-
ce & d'Angleterre, acquittez principalement par sa
conduite. Ce qu'il a faict pour remettre sus l'au-
thorité & la correspondance entre tous les ordres
des Prouinces vnies: entretenir les gens de guerre:
contraindre les comptables de rendre leurs comptes
de demy an en demy an: & faire augmenter les rece-
ptes & reuenus.

Responce de Barnevelt à ceux qui luy objectent
les richesses qu'il possède. Les profits qu'il a faicts
sur la vente de ses heritages, & la reuente de ses ac-
quests. Les peines qu'il a pris durât quatre ans pour
bastir la grande Compagnie des Indes Orientales.
Responce aux libelles intitulez, Discours necessaire,
à iij



M. DC. XVIII.

& Pratique du Conseil d'Espagne. Les Offices qu'il à possedees avec peu de profit. S'est employé en plusieurs actions sans auoir eu recompente.

Le point de la Predetermination estoit en contro-uerie auparavant la Tresue avec l'Espagnol. Les Estats en Hollande comme Souuerain font les loix Ecclesiastiques. Pourquoy les Hollandois ne se doi-uent fier aux Espagnols. Responce à ceux qui disent que les Hollandois ne deuoient iamais faire tresue avec l'Espagnol. Au Synode de madé, la difficulté est comme on le tiendra. Viembogari Arminien. Pre-destination dampnante des Calvinistes. Responce à diuers menlonges contenus aux libelles faicts contre Barnevelt, touchant le Roy de France & les Ambassadeurs: & à la profusion des Finances qu'on luy objecte, & d'auoir voulu introduire l'exercice de la Religion Catholique en Holande.

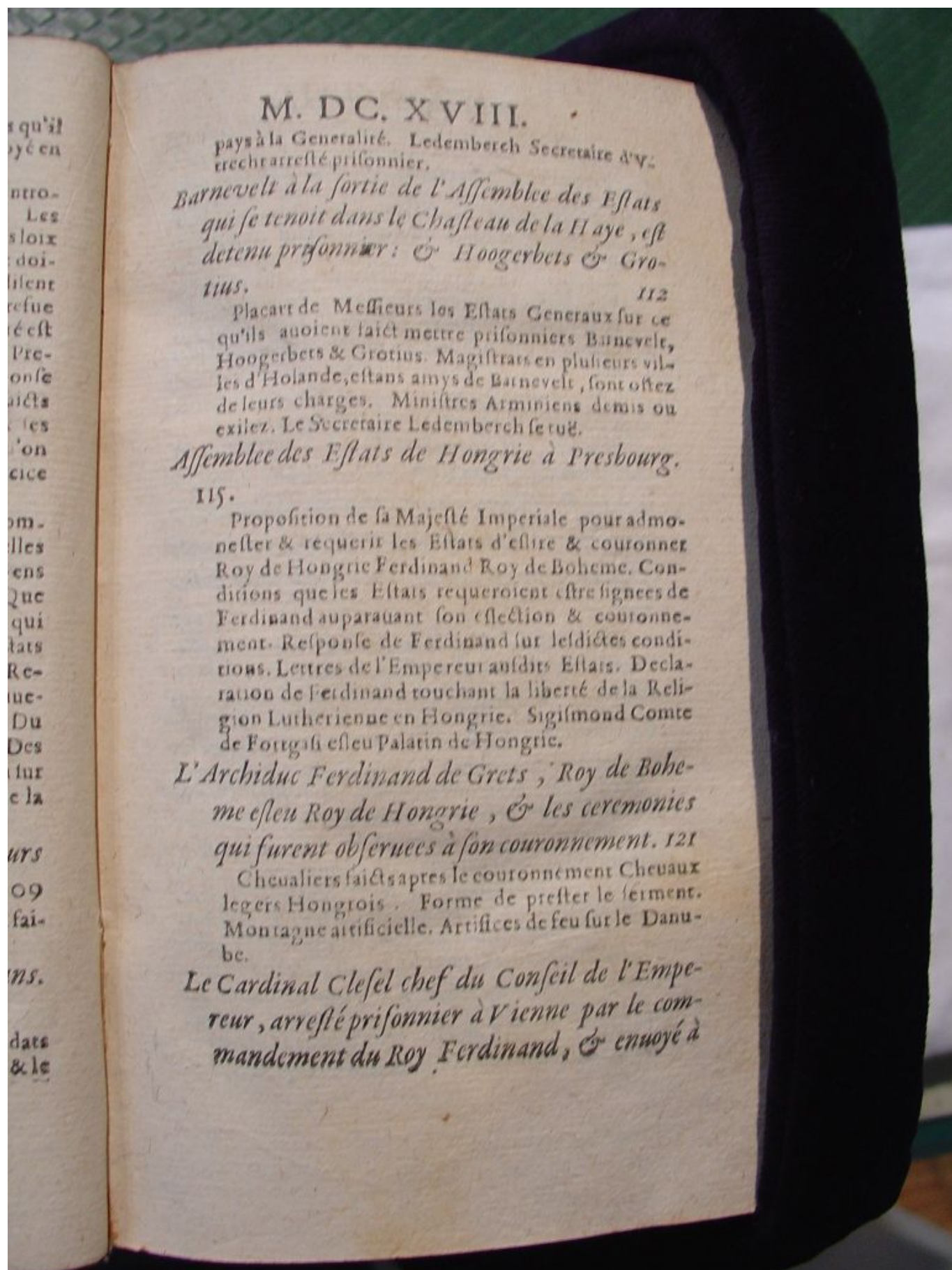
Dessein de Barnevelt de dresser vne grande com- pagnie des Indes Occidentales, à l'instar de celles des Indes Orientales. Son aduis sur les moyens d'entretenir la paix entre les Prouinces vnies. Que les Estats Generaux n'entreprennent rien sur ce qui depend, & est attribué à la cognoissance des Estats des Prouinces particulieres. La disposition de la Re- ligion reservee par le traicté d'Vtrecht respectue- ment ausdits Estats des Prouinces particulieres. Du Conseil d'Estat. Des nouuelles contributions. Des Domaines de l'Admirauté. Ne molester aucun sur le faict de la Religion: & de l'administration de la Iustice.

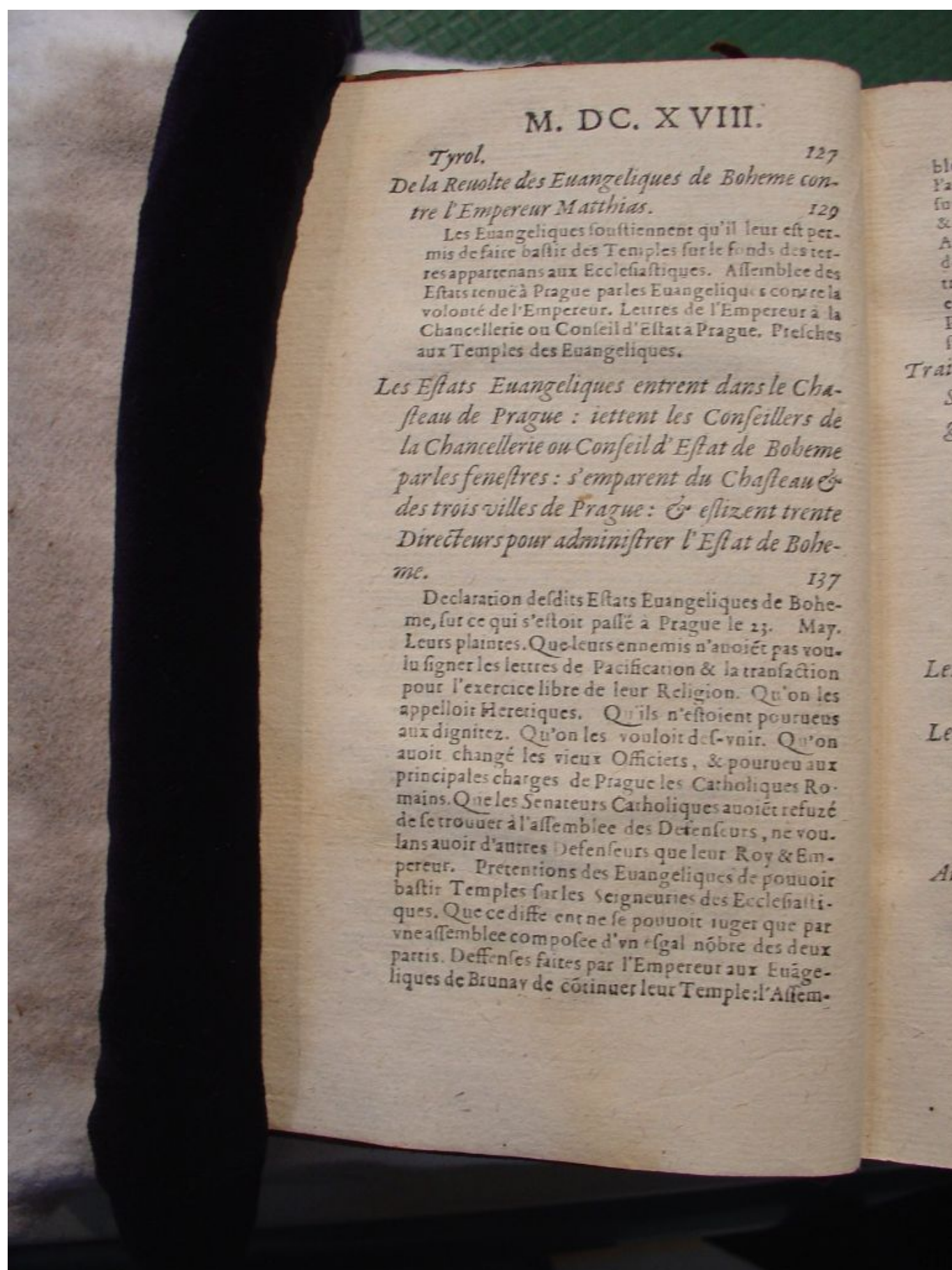
Plusieurs villes d'Hollande se tiennent sur leurs gardes contre le Prince d'Orange. 109

Procuracion des villes d'Hollande pour s'vnir & fai- re resistance de faict audict sieur Prince.

Diuision dans Vtrecht, ruine des Remonstrans. 109

Le Prince d'Orange casse les nouveaux soldats Attendans dans Vtrecht, & refinit ceste ville & le





M. DC. XVIII.

bloë des Euangeliques au contraire leur permet de
 l'acheuer. Declaration de la volonté de l'Empereur
 sur ce different. Temples des Euangeliques ruynez,
 & ceux de Brunav arrestez prisonniers. Nouvelle
 Assemblée d'Euangeliques faict publier la tenuë
 des Estats. Responce des Estats aux premieres let-
 tres de l'Empereur: Les iustes causes qu'ils ont
 eues de se ioussleuer contre Slabara, Smeſancius,
 Philippe Fabrice, & Paul Michna Conseillers d'E-
 stat en la Chancellerie de Boheme.

*Traicté ou Discours pour monſtrer qu'aux terres
 Seigneuriales des Ecclesiastiques, les Euan-
 geliques y pouuoient baſtir des Temples. 154*

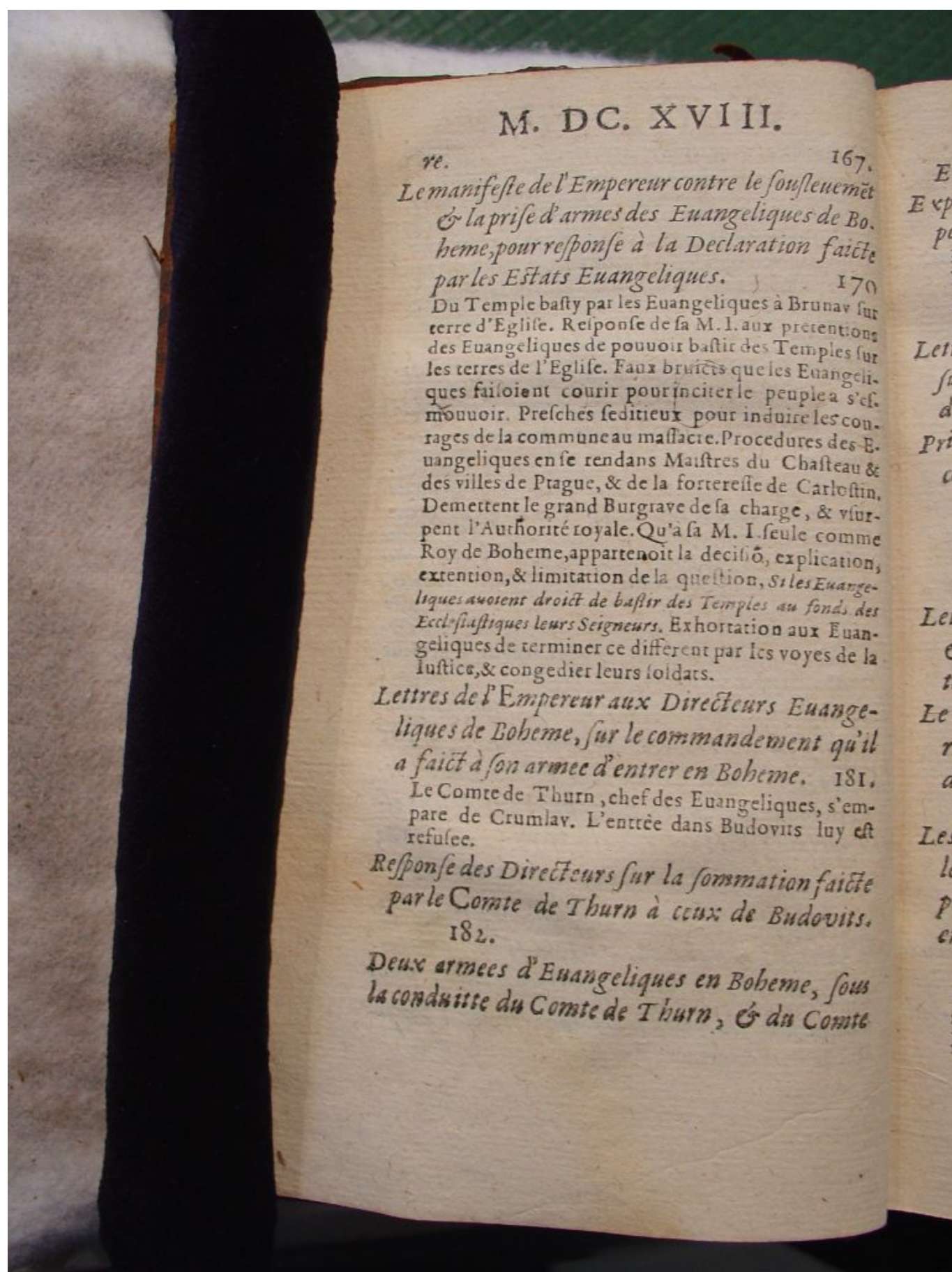
Extraict des lettres de verification de l'an 1609.
 Declaration sur icelles. Transaction entre les Estats
 Euangeliques de Boheme, avec les Princes & Estats
 de Sileſie de la confession d'Ausbourg, lettres de
 l'Empereur octroyees ausdits Estats. En Boheme
 les Ecclesiastiques ne forment point vn Estat parti-
 culier comme en Morauie. Puissance des Roys de
 Boheme sur les biens d'Eglise. Lettre des Estats E-
 uangeliques à l'Empereur pour accompagner leur
 Declaration ou Apologie & Traicté.

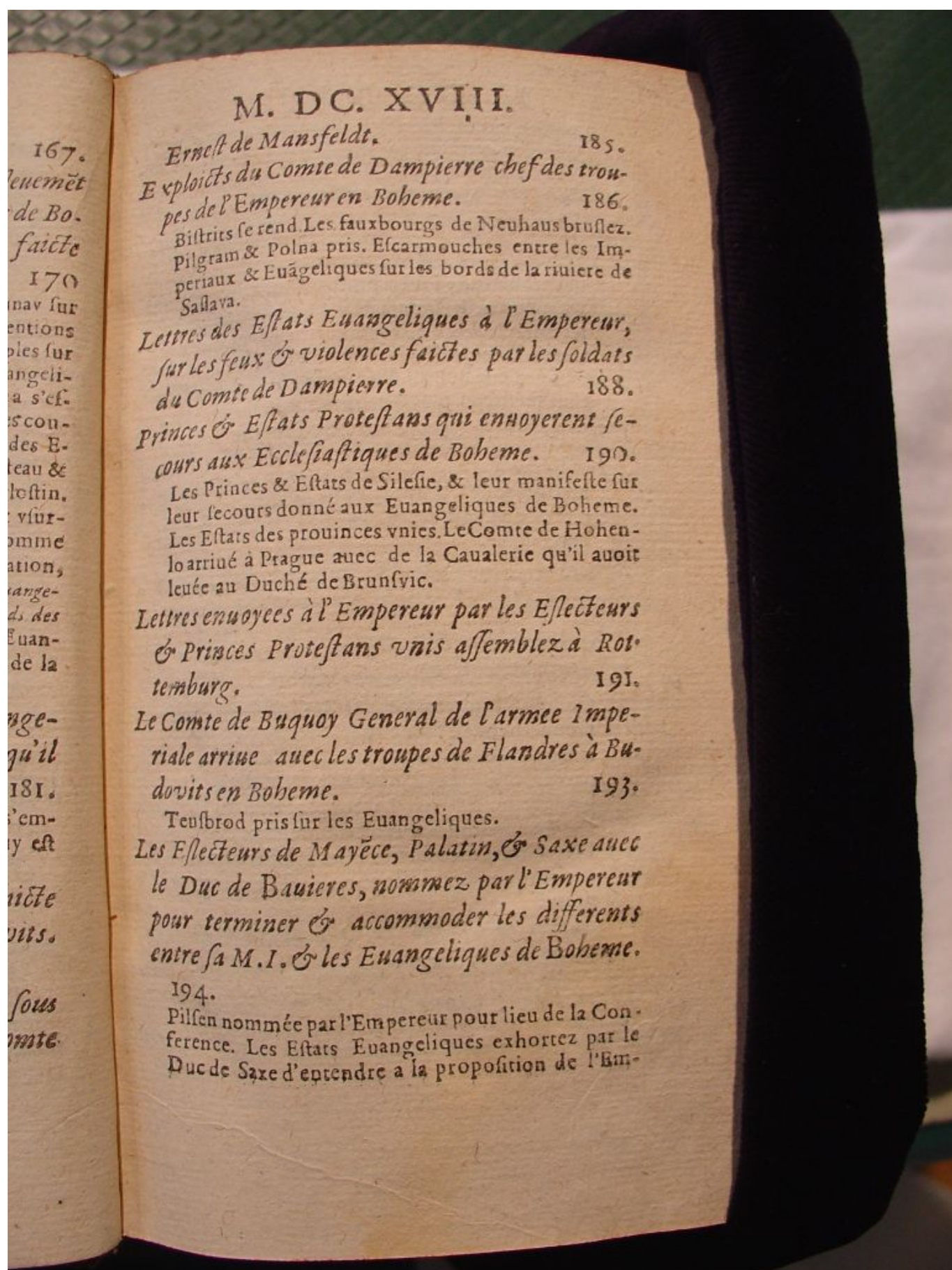
*Les Iesuistes par arrest des Estats Euangeliques
 chassés de Prague & de Boheme. 161*

*Lettres de l'Empereur ausdits Estats Euangeli-
 ques sur le premier aduis qu'il eut de leur es-
 motion. 163*

Exhortation à la paix & à mettre les armes bas, avec
 promesse de donner abolition du passé.

*Autres lettres de l'Empereur aux Eslecteurs &
 Estats de l'Empire, à ce qu'ils eussent à em-
 pescher les Euangeliques de Boheme de faire
 aucunes leues de gens de guerre en l'Empi-*





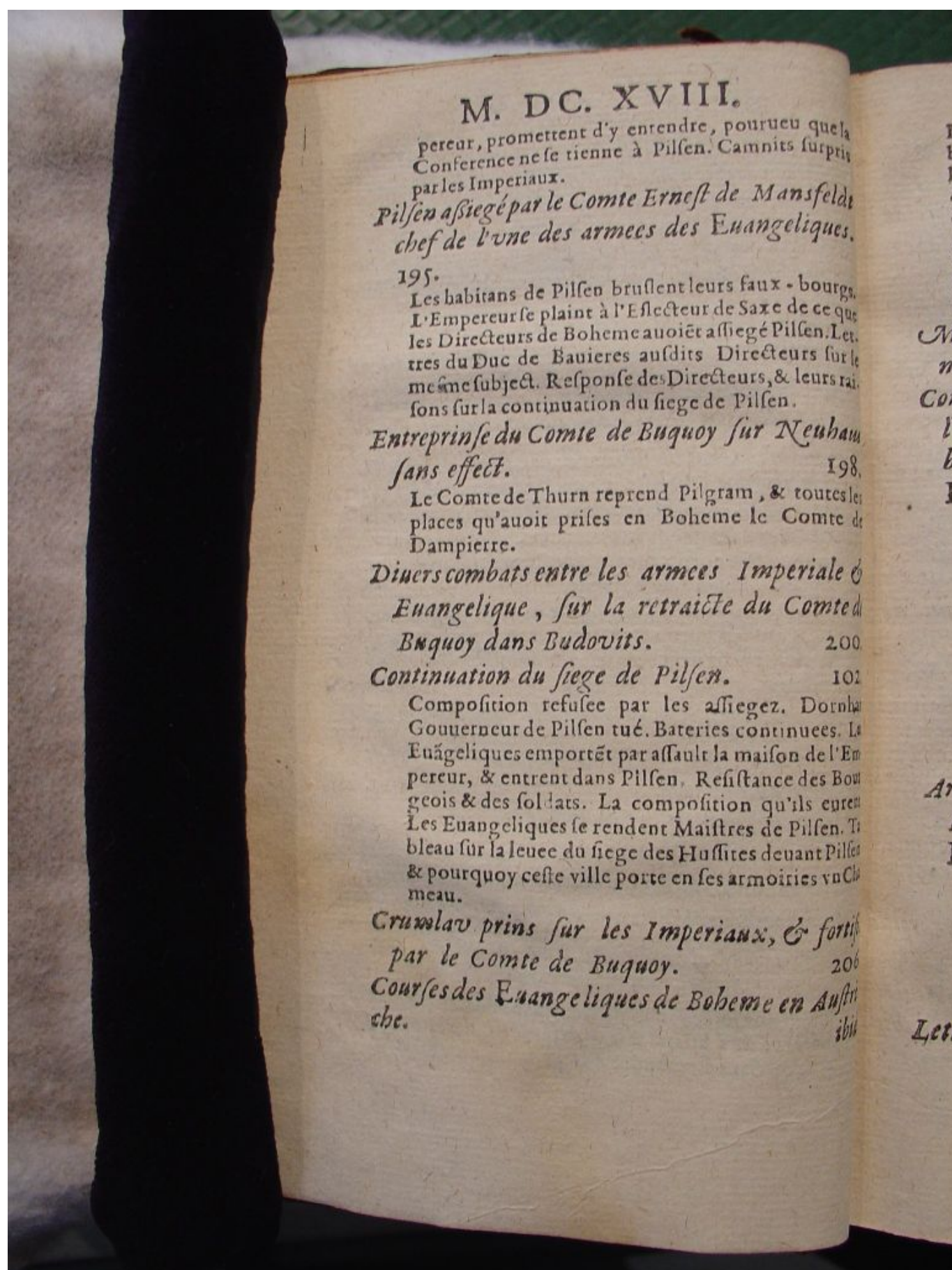


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan